

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 20

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — Des carrés d'infanterie. — Camp de Châlons. — Les officiers suisses aux camps d'Allemagne. — Bibliographie. Souvenir de l'armée sarde en Crimée. — Chronique.

DES CARRÉS D'INFANTERIE.

Mémoire présenté, au concours d'infanterie de l'année 1856, par M. le major Stocker, de Lucerne, sur la question : " L'armée suisse a-t-elle besoin de deux sortes de carrés ; sinon quelle sorte de carré offrira la formation la plus simple et la plus résistante ¹. "

*Motto : Primum omnium oculi auditus
que vincuntur.*

La question à résoudre se divise d'après son sujet en deux parties. Suivant qu'on résoudra affirmativement ou négativement la première partie, savoir : " a-t-on besoin de deux carrés ? " la seconde partie sera dans un sens plutôt que dans un autre.

Nous ne balançons pas à répondre négativement à la première question, et nous en donnerons les raisons en peu de mots :

La nécessité d'une ou de plusieurs sortes de carrés, devrait ressortir du but qu'on se propose par ceux-ci. Le carré est une formation de combat qu'on ne peut employer avantageusement que contre la cavalerie. La cavalerie, grâce à sa grande mobilité, peut nous attaquer subitement sur le flanc ou à revers ; c'est pour cela que nous sommes obligés d'avoir contre elle une formation qui nous permette de faire face de tous les côtés. Dans tout autre cas les carrés sont plutôt désavantageux, vu leur peu de mobilité, vu le point de mire qu'ils offrent au feu de l'artillerie ennemie, presque aussi dangereux

¹ Ce mémoire, ainsi que celui de M. le lieutenant-colonel Hofstätter, que nous avons publié dans notre numéro du 23 mars 1857, a reçu un prix de 150 fr. Nous le traduisons de la *Schweizerische Militär-Zeitung*, de Bâle. Pour terminer l'examen de cette question intéressante des carrés, nous publierons prochainement un autre mémoire de M. le colonel Massé, de Genève, présenté également au concours.